

**Extrait du registre des délibérations  
De la Communauté d'Agglomération d'EPINAL**

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2025

Nombre de Membres

Afférents à l'EPCI	En exercice	Qui ont délibéré
121	121	116

Quorum : 61

L'an deux mil vingt-cinq  
et le premier décembre  
à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Communautaire légalement  
convoqué, s'est réuni au Centre des Congrès, 7 avenue de Saint-Dié à  
Epinal, sous la présidence de Monsieur Michel HEINRICH, Président,

Date de la convocation

25.11.2025

N° de délibération

N° 360.2025

Présents : Mesdames et Messieurs M. Heinrich, R. Alémani, V. Marcot, Y. Villemin, T. Gaillot, C. Haxaire, P. Hauller, F. Dulot, L. Rayeur-Klein, M. Barbaux, D. Andres, P. Babey-Foltzer, R. Bégel, MO. Beurné, S. Boeuf, Y. Bombarde, D. Bourquin, P. Casadevall, JL. Chaudy, S. Chrisment, JF. Clasquin, M. Claude-Pitet, P. Claudon, G. Colin, G. Crouvisier, S. D'Alguerre, E. Demir, C. Deschaseaux, F. Drevet, G. Dubois, C. Dufour, P. Dugravot, M. Emeraux, T. Euriat, A. Fève, G. François, M. François, A. Gamet, F. Garcia, E. Garion, P. Georges, B. Gille, W. Grandmaire, K. Guellaff, A. Guihard, D. Harpin, P. Hett, D. Hueber, B. Huguenin, E. Jacoté, G. Jeandel-Jeanpierre, O. Jeandin, P. Jollet, B. Jourdain, A. Labat, D. Lagarde, C. Larrière, E. Lasseront, A. Laurent, B. Ledrapier, P. Liénard, B. Malivernay, B. Marquis, JL. Martinet, D. Micard, R. Michelet, B. Morel, S. Muller, P. Nardin, M. Ozcelik, D. Pagelot, C. Paillard, J. Perrin, C. Petit, JP. Poirot, S. Queyreyre, P. Retournard, N. Robert, MC. Serieys, R. Schlienger, E. Sivadon, T. Soler, C. Thiébaud, M. Thiébaud, S. Thiébert, JL. Thiéry, JL. Thomas, O. Timotéo, J. Valsésia, F. Virtel, C. Vitu, C. Zeghmouli

Excusés : Mesdames et Messieurs M. Fournier (pouvoir à Monsieur Y. Villemin), S. Poirier (pouvoir à Monsieur P. Hauller), M. Balland (pouvoir à Monsieur C. Haxaire), L. Bedin, J. Bédon (pouvoir à Madame M. François), C. Bertrand, M. Boulliat, A. Cicoella-Filali (pouvoir à Monsieur K. Guellaff), E. Del Génini (pouvoir à Monsieur M. Heinrich), C. Drapp (pouvoir à Monsieur P. Nardin), A. Gambrelle (pouvoir à Monsieur G. Crouvisier), S. Giuranna (pouvoir à Monsieur B. Jourdain), V. Grewis (pouvoir à Madame MC. Serieys), C. Lacombe (pouvoir à Monsieur R. Michelet), B. Laurent (pouvoir à Monsieur F. Dulot), D. Marquaire (pouvoir à Monsieur J. Valsesia), D. Mathis (pouvoir à Monsieur P. Claudon), D. Midon (pouvoir à Monsieur G. Dubois), G. Nexon (suppléé par Monsieur O. Jeandin), D. Perrin (pouvoir à Monsieur W. Grandmaire), F. Piaget (pouvoir à Monsieur A. Gamet), C. Pierre (pouvoir à Monsieur R. Alémani), A. Rafiki (pouvoir à Monsieur C. Petit), A. Remy (pouvoir à Monsieur D. Andrès), P. Remy (pouvoir à Madame G. Jeandel-Jeanpierre), J. Thomas (pouvoir à Madame V. Marcot), C. Vautrin (pouvoir à Madame C. Dufour), P. Vilmar (pouvoir à Monsieur P. Jollet)

Absents : Messieurs J. Aubry, B. Chevrier

Monsieur Eric GARION a été élu secrétaire.

**Objet** : Requalification de l'ancienne caserne Haxo à Golbey - Avis préalable à une enquête publique  
**Adopté à l'unanimité**

Le Conseil Communautaire,

Entendu le rapport de Monsieur Michel HEINRICH, Président,

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L.122-1 et suivants et L.411-1 et suivants,

Vu le courrier du 24 octobre 2025 de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

Considérant que la Commune de Golbey a acquis la maîtrise foncière et est maître d'ouvrage d'études et de travaux préalables à l'aménagement sur le site de la caserne Haxo en vue de la requalification du site,

Considérant que les services instructeurs de l'Etat estiment le dossier suffisant pour engager la procédure de la consultation du public,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

DE DONNER un avis favorable, en vue du lancement d'une enquête publique unique, au projet de requalification de la friche de l'ancienne caserne Haxo et aux demandes liées de dérogation au principe d'interdiction de destruction d'espèces protégées et d'évaluation environnementale.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

